



IMMIGRATION

Canada

Regroupement familial

**Parrainage de parents,
grands-parents,
enfants adoptés et
autres membres de la
parenté**

**Directives propres au
bureau des visas
Taipei**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle

Rassemblez les documents indiqués. Cochez () les items pertinents et joignez la liste de contrôle à vos documents (un trombone suffira). **À moins d'indications contraires**, envoyez des photocopies de tous vos documents. *L'Engagement*, si vous avez l'intention de vivre au Québec, et les certificats de police doivent être des **originaux**. Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez joindre une traduction notariée (certifiée) avec une copie des originaux.

<p>1. FORMULAIRES DE DEMANDE D'IMMIGRATION</p> <p>Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et signé les formulaires, le cas échéant.</p> <p>Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) - Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire.. <input type="checkbox"/></p> <p>Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) - Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire. <input type="checkbox"/></p> <p>ADRESSE EN CARACTÈRES CHINOIS : Les résidents de Taiwan doivent fournir leur adresse résidentielle en caractères chinois pour que le bureau des visas puisse rapidement communiquer avec eux. <input type="checkbox"/></p>
<p>2. DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL <input type="checkbox"/></p> <p>a) Vous devez fournir une copie certifiée d'attestation de domicile. Si vous ne pouvez l'obtenir, fournissez les certificats de naissance, les certificats de baptême ou autres documents officiels confirmant les liens de parenté pour vous et chacun des membres de votre famille.</p> <p>b) Si vous ne pouvez obtenir d'attestation de domicile et que vous êtes marié, vous devez fournir un certificat de mariage. Si vous êtes divorcé, vous devez inclure les certificats de divorce définitifs; si vous êtes séparé, inclure un certificat de séparation. Si votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé, vous devez inclure le certificat de décès de votre époux ou conjoint de fait. Si votre mariage a été annulé, inclure une copie de l'annulation. Si vous êtes engagé dans une relation conjugale (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.</p> <p>c) Une photocopie du certificat de citoyenneté, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant de tout membre de la famille qui est citoyen ou résident permanent du Canada.</p>
<p>3. RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS (s'il y a lieu) <input type="checkbox"/></p> <p>a) Si vous ne pouvez obtenir d'attestation de domicile, certificats de naissance des enfants (précisant le nom des parents)</p> <p>b) Acte d'adoption des enfants à charge adoptés</p> <p>c) Si vous êtes séparé ou divorcé et que vous avez l'intention d'emmener vos enfants au Canada, vous devez fournir la preuve que vous avez la garde des enfants âgés de moins de 18 ans et qu'ils peuvent être retirés à la compétence du tribunal</p> <p>d) Si les enfants ne vous accompagnent pas au Canada, preuve que vous avez rempli toute obligation fixée dans les ententes de garde</p> <p>Si l'âge de votre enfant a été confirmé avant le 1^{er} août 2014, soumettre également:</p> <p>e) Si vos enfants sont âgés de 22 ans ou plus et que vous voulez qu'ils vous accompagnent, vous devez soumettre, pour chacun de ces enfants, la preuve qu'il n'a cessé de dépendre depuis avant l'âge de 22 ans du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents et la preuve</p> <ul style="list-style-type: none">qu'il est engagé activement dans des études à temps plein (lettre d'établissement d'enseignement, certificat scolaire, diplôme, grade, relevé de notes, bulletin), ouqu'il a des antécédents médicaux qui l'empêchent de subvenir à ses besoins.

4.	DOCUMENTS DE VOYAGE ET PASSEPORTS	<input type="checkbox"/>
<p>Les passeports ou les titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, vos nom et prénom, la date et le lieu de naissance. Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez inclure une copie de votre visa pour le pays que vous habitez actuellement. Veuillez noter que tous les immigrants éventuels doivent être en possession d'un passeport ordinaire en cours de validité. Les passeports diplomatique, officiel ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour demander la résidence permanente au Canada.</p>		
5.	PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA	<input type="checkbox"/>
<p>a) Copie de l'attestation de domicile de votre répondant, de son certificat de naissance ou de toute autre preuve du lien de parenté avec votre répondant b) Copie de la carte de citoyenneté, de la carte de résident permanent ou du <i>Visa d'immigrant</i> de votre répondant</p>		
6.	CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE	<input type="checkbox"/>
<p>Originaux de certificats de police ou d'attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays/état/territoire où vous, et chaque personne de votre famille ayant 18 ans ou plus, avez résidé six mois ou plus depuis que vous avez atteint l'âge de 18 ans. Veuillez consulter notre site web au : http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.</p>		
7.	EXIGENCES PHOTOGRAPHIQUES	<input type="checkbox"/>
<p>Joignez une série de deux (2) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Conformez-vous aux directives de votre guide (voir Photos dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) et à celles de l'appendice B, Spécifications pour photos.</p>		

Envoi de votre demande

Insérez dans une enveloppe scellée tous vos documents et expédiez-la au :

Parrainage : (Type de parrainage)
Centre de traitement des demandes - Mississauga
C.P. 6100, Succursale A
Mississauga, Ontario L5A 4H4
Canada

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

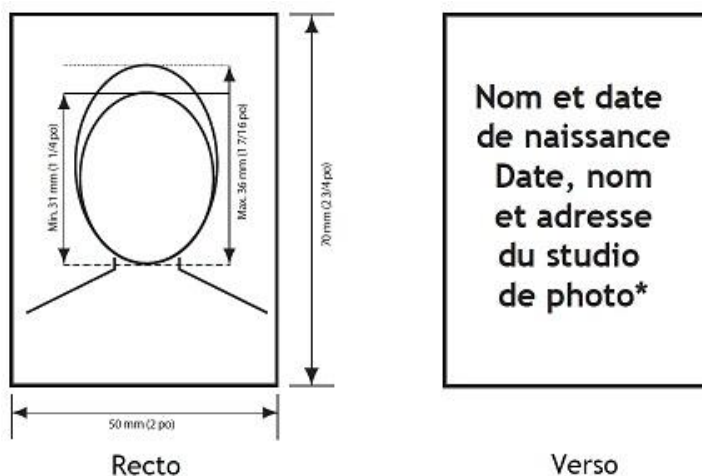
APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Vous devez fournir les photos identiques et non retouchées.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.
- Les photos peuvent être en couleurs ou en noir et blanc.
- Les photos doivent être des originaux et ne pas avoir été modifiées de quelque manière que ce soit ni avoir été prises à partir d'une photo existante.
- Les photos doivent refléter votre apparence actuelle (avoir été prises au cours des six (6) derniers mois).

Notes au photographe

Les photos doivent :

- avoir été prises par un photographe professionnel ;
- mesurer 50 mm par 70 mm (2 po de largeur par 2 po 3/4 de longueur) et les dimensions du visage doivent être de 31 mm à 36 mm (de 1 po 1/4 à 1 po 7/16), du menton au sommet de la tête ;
- être claires, bien définies et bien nettes ;
- montrer une expression faciale neutre (**yeux ouverts et clairement visibles, bouche fermée, pas de sourire**) ;
- être prises avec un éclairage uniforme et **ne présenter aucun** ombrage ou reflet de flash ;
- être **centrées** et montrer une vue de face complète de la tête et des épaules (c-à-d. il faut voir complètement la tête et les épaules de la personne, de face, au milieu de la photo) ;
- avoir été prises sur un fond blanc uni, avec contraste net entre le visage de la personne et l'arrière-plan. Les photos doivent refléter et représenter le teint naturel de la personne.



**Ne correspond pas aux dimensions réelles.
Référez-vous aux mesures indiquées ci-dessus.**

Une (1) des photos, doit, au verso :

- porter le nom et date de naissance de la personne, et le nom et l'adresse complète du studio de photo;
- porter la date à laquelle la photo a été prise.
- Le photographe peut utiliser une estampille ou inscrire ces renseignements à la main. Les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées.

Appendice C

Instructions médicales

Les directives s'appliquant à l'examen médical ne sont pas fournies avec la trousse de demande.